



Stiftung für eidgenössische Zusammenarbeit  
Fondation pour la collaboration confédérale  
Fondazione per la collaborazione confederale  
Fundaziun per la collavuraziun federala

18 janvier 2021

## Communiqué de presse

# La Fondation ch adopte son programme de travail 2021-2024

**La Fondation ch a adopté son programme de travail 2021-2024. La mission de la fondation est de renouveler le fédéralisme et de renforcer l'entente et la cohésion nationale. Le Conseil de fondation a également procédé à l'élection des conseillers et conseillères d'État Laura Bucher (SG), Beat Jans (BS, élu) et Pierre Alain Schnegg (BE) au Comité directeur, et du conseiller d'État Paul Winiker (LU) à la vice-présidence.**

À l'occasion de l'assemblée organisée par voie de consultation écrite, le Conseil de fondation a adopté en janvier le nouveau programme de travail 2021-2024. La Fondation ch entend mettre en œuvre 26 mesures concrètes et ainsi contribuer à la vitalité du fédéralisme et à l'entente entre les communautés.

## Éducation à la citoyenneté, festival de littérature et Prix du fédéralisme – des projets variés

Le nouveau programme ne consacre pas uniquement l'amélioration et la poursuite des projets existants mais également le lancement de nouveaux projets. On y trouve notamment la mise sur pied d'activités dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté destinées à mieux ancrer le fédéralisme auprès de la population – de lui faire connaître son fonctionnement, ses atouts.

Pour promouvoir l'entente, la Fondation ch se propose de développer les projets existants tels que la Collection ch et le festival de littérature aller-retour. Elle entend également donner un nouvel élan au programme d'échanges Premier Emploi. Offrant à de jeunes demandeurs d'emploi un stage dans une autre région linguistique, ce programme connaît une forte demande, en raison notamment de la pandémie de coronavirus.

La fondation souhaite s'engager davantage dans le domaine des médias. Un travail de fond à l'intention des cantons lui permettra de contribuer à la préservation de l'offre média et de défendre la pluralité politique, sociétale et culturelle de la Suisse fédérale. Elle prévoit notamment d'organiser une deuxième conférence nationale sur le thème de la transformation des médias et du fédéralisme.

Les modalités de la remise du Prix du fédéralisme ont été repensées. Dès 2021, le lauréat ou la lauréate se verra attribuer une récompense de 10 000 francs. À l'instar de la procédure [d'attribution](#), qui prévoit dorénavant un appel à candidatures, la composition du jury a été revue et le jury sera interdisciplinaire.

## **Nouveaux membres au Comité directeur et nouveau vice-président**

Le Conseil de fondation a élu trois nouveaux membres au Comité directeur : Laura Bucher, conseillère d'État (SG), Pierre Alain Schnegg, président de gouvernement (BE) et Beat Jans, élu président de gouvernement (BS). Le conseiller d'État Pascal Broulis (VD) a été réélu à la présidence. Paul Winiker, conseiller d'État (LU), occupera le poste de vice-président. Deux membres ont quitté le Conseil de fondation : Elisabeth Ackermann, présidente de gouvernement (BS), et Christian Amsler, ancien conseiller d'État (SH).

## **Contact et informations :**

Pascal Broulis, conseiller d'État, président, 021 316 20 01

Roland Mayer, directeur, 031 320 16 16

## **Annexe**

Programme de travail 2021-2024

### **La Fondation ch : une fondation pour les cantons**

La Fondation ch pour la collaboration confédérale est une organisation intercantonale des 26 cantons. Dédiée à l'idée du fédéralisme, elle promeut la compréhension entre les communautés linguistiques et les cultures, ainsi que la collaboration entre les cantons et avec la Confédération.